L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 JUIN 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 93, rue de Chartres.

Journal Officiel *de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Levées.*

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 14 JUIN 1851.

AVIS.

J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGE, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition des affaires de mon bureau et en conséquence daignez payer toute réclamation, recevoir toutes sommes et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.

G. F. WEISSE.

DROITS DE QUAYAGE.

A la dernière assemblée du Conseil général, tenue le 13 courant, plusieurs résolutions relatives aux droits de quayage, accompagnées d'un rapport exposé des exhorbitantes exactions que la corporation faisait supporter aux bateaux-steamboats arrivant dans notre port, ont été présentées par M. Payne.

Ces résolutions portent que les droits à prélever, à l'avenir, seront de 1/2 cents par jour, et par tonneau sur les navires à voile; 2 1/2 cents sur les steamers et 2 cents sur les steamboats; et que les navires ne seront redevables du quayage dans la mesure où ils se trouveront peut-être le nombre de jours seulement qu'ils y resteront sécurisés. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que ces nouvelles résolutions ont été adoptées à une forte majorité et qu'elles entreront en vigueur à dater du 1er juillet.

En examinant cette question, M. Payne a fait ressortir dans les causes principales qui ont contribué à ruiner notre commerce de son ancienne prospérité, et il a démontré, par un relevé statistique, que du mois de mars 1847 au mois de mars 1851, nous avons en chaque année une diminution graduelle d'arrivages de navires. Du mois de mars 1847 au mois de mars 1848, les arrivages à notre port, ont été de 2447 navires, tandis que de 1848 à 1849, ils ne sont arrivés qu'à 2634; la même diminution s'est opérée de 1849 à 1850 où il n'a été reçu que 2131 et de 1850 à 1851 où ils n'atteignent que le nombre de 2019, présentant en quatre années une diminution totale de 1108 navires et 127,000 tonneaux.

Une diminution s'est également fait sentir dans la navigation du fleuve; le tableau de M. Payne constate une diminution d'environ 100 bateaux-steamboats en moins que les arrivages des années comprises de 300 à 700.

M. Payne, en récapitulant les dépenses à faire pour ranimer le commerce maritime, démontre que, depuis trois ans il est arrivé à notre port 2019 navires, que ces navires ont payé, pour droits de quayage, $2,317,396 25 cents aux villes, $304,254,06 aux capitaines de bateaux et $38,365 aux gardiens. En tout $2,660,015 cents; c'est-à-dire une imposition de un million et demi de dollars.

Cette intelligence commerciale comme politique semblable devait nécessairement dessécher et ruiner notre port, si elle avait été poussée jusqu'à ce point. Nous pouvons dire que ruine complète.

Les résolutions présentées ont été adoptées à l'unanimité et sont destinées en partie à remédier à cette ruine. La corporation va établir des droits légers d'emplacement. En attendant, la Nouvelle-Orléans deviendra le Mobile et Charleston qui ne perd tous les jours.

Suivant le rapport de M. Payne est le moyen le plus efficace pour le Conseil Général, et une des causes qui affligent notre commerce la désaparition. Tous les efforts seront tendus vers le même but: rapprocher le commerce qui nous échappe, et rétablir les communications promptes, faciles et régulières.

RIVIÈRES ET CHEMINS.

Le St-Louis, du 6 courant, nous apprend que la ligne de navigation de la rivière Rouge, entre Natchitoches et Shreveport, a été mise en mouvement le 1er courant. Le *Rio Grande* est arrivé à Natchitoches le 2 courant, et a pu remonter jusqu'à Shreveport, ce qui est la plus grande partie de la route. Il a été retiré en notre ville, et il y sera entièrement du pied toutes les fois qu'il en aura besoin.

On craint que le pont de Red River ne soit enlevé. L'eau commence à couvrir et l'on ne pense pas que les Arches du 2 pain s'exprime.

Il est vrai, qu'il était hier soir, devant notre ville, de pieds trois pouces au dessus de la ligne des eaux, à monté de dix pouces en 24 heures, et se trouve en ce moment à trois pieds au-dessus du point d'évitement. Il y a une hauteur de trois pieds de plus que les limites de ce fleuve. Le Mississippi ne présente pas de pareilles considérables. Il est vrai que le mouvement d'eau des rivières du Nord, qui ont été hier soir, et qui ne sont pas encore arrivées à notre port, ne peut qu'augmenter le courant.

Le *Mississippi* du 9 courant, en date du 9 courant, nous apprend que les rivières du Nord étaient en mouvement et qu'elles commencaient à se gonfler.

Le *Bulletin* du 10 courant, en date du 10